Barrage de Miallet

Située au cœur du Périgord Vert, la retenue de Miallet a été créée pour soutenir le débit d'étiage des rivières Côle et Dronne et permettre ainsi l'irrigation des cultures céréalières. Au-delà de cette vocation initiale, le maintien d'un débit minimum dans ces deux rivières permet la préservation des espèces aquatiques et la continuité des activités de loisirs.

Une des plus vastes étendues d'eau du département

Le barrage de Miallet est l'une des plus vastes étendues d'eau du département. Située au nord de la Dordogne à quelques kilomètres de la Haute Vienne c'est un lieu que recherchent les amateurs de nature, de pêche (selon règlementation en vigueur et arrêté départemental) et de randonnées paisibles.

Avec une piste aménagée d'environ 8 kilomètres autour de la retenue, le barrage est un lieu de promenade apprécié par le public, à pied ou à vélo.

En application de la politique départementale des Espaces Naturel Sensible, de nombreux aménagements assurent la préservation du site tout en permettant l'accueil et la sensibilisation du public.

Situé sur l'axe migratoire nord-est / sud-ouest, la retenue de Miallet offre également une halte pour de nombreux oiseaux migrateurs. Sur les deux périodes de migration de l'automne et du printemps, des espèces parfois rares ou occasionnelles peuvent stationner quelques jours ou semaines sur la retenue.

Notre sélection photo